



PREJ 25

VIOLENCES AU TRIBUNAL

Besançon le 17/02/2026

Le 17 février 2026, lors d'une audience au tribunal de Montbéliard, un détenu mécontent de son renvoi d'affaire s'est brusquement énervé contre le matériel puis envers les agents **PREJ de Besançon**. En se débattant lors du menottage, celui-ci blessa les trois collègues (étranglement, morsures, coups.)

Ingérable avec une agressivité extrême, il aura fallu un sang-froid et un professionnalisme déjà bien reconnu au **PREJ de Besançon** pour le maîtriser et faire un retour sur la MA Besançon.

Le bureau local UFAP Unsa PREJ 25 remercie l'ensemble des agents mobilisés pour intervenir en soutien des collègues victimes de ses violences choqués et blessés lors de cette mission qui semblait banale.

L'UFAP PREJ 25 apporte tout son soutien à nos camarades et les accompagnera dans l'ensemble de leurs démarches administratives.

Le Bureau UFAP PREJ Besançon n'est pas à Dijon mais sur le terrain auprès de ses adhérents et n'a donc pas besoin de faire de déclaration inutile et de s'auto-remercier à 100 kms dans un bureau ou dans un fauteuil **rouge**.

Les seuls qui méritent une reconnaissance officielle à la hauteur de leur engagement et de leur professionnalisme sont nos trois collègues **PREJ 25** qui ne manqueront pas de déposer plainte.

Face à un tel comportement de violence, L'UFAP Unsa Justice exige des sanctions pénales et disciplinaires à la hauteur de la gravité des actes commis.

Le bureau local